



La news.eco : l'info utile pour les acteurs économiques de la Commune

N°12 - Avril 2023

2022, une année mouvementée !

Nous voilà à mi-mandat et les choses bougent. Après des mois de préparation et d'études préalables, la convention de revitalisation du territoire (ORT), qui s'inscrit dans le cadre du programme "Petites villes de demain", est sur le point d'être signée (voir articles correspondants ci-après).

La requalification de la place Dr Valois et de l'avenue Bérégovoy sera effective à partir du printemps 2024, pour amorcer la transformation de notre ville.

Nous avons besoin de tous pour faire avancer ce projet et bien d'autres qui sont dans les tuyaux. Certaines communes ont lancé avec succès un appel à mécénat, et nous avons choisi de lancer à notre tour l'expérience (cf. Article ci-après). Après tout, qui mieux que ses entreprises ou ses habitants pour faire avancer une commune ? Nous espérons vous voir nombreux à la réunion sur le mécénat qui se tiendra le **mercredi 26 avril en Maison de projets**.

En attendant, bonne lecture à vous.

Gérald CANTOURNET

Maire de Tullins

Vice-Président au Pays Voironnais

en charge de l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion

Président de la Maison de l'Emploi du Pays Voironnais et Sud-Grésivaudan

Elu référent "Territoires d'Industrie"

Portrait d'entrepreneur



Aurélien BOUCHAYER - BALLON PUB - une entreprise familiale

La société BALLON PUB a été fondée en 1989 par Maurice Bouchayer après avoir débuté dans son garage par de la sérigraphie sur ballon. En 1992 l'entreprise s'implante à Tullins, dans la zone du Peuras, et c'est en 1998 que Ballon Pub décide de fabriquer ses propres ballons.

6 agrandissements ont été depuis nécessaires pour aboutir à une surface de 4588 m², avec une partie production et 2 espaces de stockage.

Petite question : c'est quoi un ballon ? Contrairement aux idées reçues, le latex - nécessaire à la fabrication des ballons - est une matière naturelle. Il est extrait de l'hévéa, un arbre que l'on trouve principalement en Asie (Thaïlande, Malaisie ...).
Il arrive sur le site sous forme liquide.

Ballon pub est le seul fabricant de ballons de baudruche français. L'entreprise fabrique plusieurs dizaines de millions de ballons par an et emploie une cinquantaine de salariés. Mais c'est surtout et avant tout une entreprise familiale. Les employés sont formés par l'entreprise pour acquérir un savoir-faire.

Les clients sont principalement dans l'hexagone à 90 %, l'export ne concerne que 5 à 10 % de la production. Les ballons sont vendus dans des magasins spécialisés ou envoyés directement chez les clients.
Le ballon de baudruche entre dans la catégorie des jouets et doit de ce fait répondre à des normes draconiennes. Conscients de la nécessité d'agir pour l'environnement, Ballon Pub a récemment remplacé les tiges en plastique par des cônes en carton recyclable.

En 2020, l'entreprise est transmise aux trois enfants : Chloé responsable marketing, Damien, directeur de la production et enfin Aurélien qui a repris la direction de l'entreprise. Ensemble, ils regardent vers l'avenir pour faire perdurer cette entreprise familiale auxquels ils sont très attachés et conserver cet outil de production unique en France.

Requalification de la place Dr Valois

De nombreux habitants ont participé jeudi 6 avril à la réunion d'information

publique sur la requalification de la Place Valois, dans le centre-ville de Tullins.

Si vous n'avez pas pu participer à cette réunion et si vous vous sentez concerné par le sujet, pas de panique !

La maison de projets, située au 41 rue Général de Gaulle, vous ouvre ses portes les mardis, mercredis et jeudis de 10h à 16h sans interruption.

Une permanence sera également tenue par les élus les samedis matin de 10h à 12h à partir du mois de juin.

Mécénat d'entreprise : une première à Tullins !

En tant qu'entreprise vous pouvez contribuer à l'attractivité de la commune en optant pour le mécénat. Vous apportez ainsi votre soutien financier aux projets en cours, et pourquoi pas, à l'aménagement de la place Dr Valois, prochain chantier majeur qui démarrera en 2024.

Votre don peut prendre la forme d'un apport financier, mais aussi d'un soutien en nature (remise d'un bien par exemple) ou en compétences (comme une mise à disposition de personnel). Vous bénéficierez à ce titre d'une réduction d'impôt.

Nous vous invitons à participer à la réunion que nous organisons sur le thème du mécénat mercredi 26 avril, à 18h00, à la Maison de projets, 41 rue Général de Gaulle. Pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir vous inscrire auprès de conomie@ville-tullins.fr

Pour en savoir plus sur le cadre réglementaire du mécénat d'entreprise : [ICI](#)

Une solution pour GAMM VERT

L'incendie qui a dévasté les locaux de Gamm Vert le 13 février a entraîné l'arrêt brutal de l'activité de l'entreprise. Le bâtiment devra être totalement démoli.

Afin de permettre à GAMM VERT de pérenniser sa présence sur Tullins, la Municipalité va mettre prochainement à sa disposition le terrain de l'ancien camping municipal, face à la piscine. Des structures modulaires et démontables y seront installées à titre temporaire, pour une durée qui ne devrait pas excéder 2 ans. Le temps nécessaire à Gamm Vert pour construire un nouveau bâtiment, toujours à Tullins, mais sur un autre emplacement.

Nous nous réjouissons que GAMM VERT puisse ainsi poursuivre son activité sur la commune.

Marché de Pâques le 2 avril

Essai transformé par CAP TULLINS pour le marché de Pâques que l'association de commerçants et artisans a organisé le 2 avril. Autour de l'église, toute l'équipe a proposé un marché en lien avec le spectacle de la Passion. Plusieurs stands étaient au rendez-vous : vente de fromage, de miel, de crêpes, de confitures, des fleurs et des créations artistiques (bijoux et objets ou vêtements en laine et coton) mais aussi le méchoui pour réchauffer tous les visiteurs. Les enfants n'ont pas été oubliés ; des ateliers manuels leur étaient proposés.

Rencontres éco

Jeudi 6 avril, Alison RICHARDS et Isabelle CUSSAC ont accueilli les rencontres éco autour d'un petit déjeuner, à l'espace Shine situé au 3 avenue Pierre Bérégovoy. Alison y propose des séances de yoga ou de pilates et Isabelle des séances d'art créatif pour les enfants ou de sophrologie. L'espace Shine, qui se veut un espace de coworking, peut être loué pour vos stages, séminaires, soins ...

Contact : tullinsfitness@gmail.com

La prochaine rencontre éco aura lieu le jeudi 4 mai à partir de 18H30.

Passiflore propose ses services en sous-traitance

Passiflore développe son activité de reconditionnement, petit assemblage, tri, mise sous pli. L'association travaille déjà régulièrement avec SORI, Eur'ohm / Watt et Home, et surtout DEFI, qui malheureusement, risque de moins faire appel à eux durant ces prochaines semaines, suite à l'incendie qu'ils ont connu dans leurs locaux.

Ainsi n'hésitez pas à contacter Passiflore pour sous-traiter tous vos travaux nécessitant régularité, rigueur et précision : petit assemblage, mise sous pli, test et tri, étiquetage (capacité de 14 000 h de travail par an).

Pour rappel, Passiflore permet la réinsertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. La sous-traitance permet ce travail de réinsertion.
Contact : Marc BOURGUIN - Directeur - Tel : 04 76 07 80 88 / 07 56 27 27 72

Visite des membres de l' AISG chez Passiflore le 13 avril

C'est d'ailleurs chez Passiflore que s'est tenue la dernière réunion des membres de l' AISG le jeudi 13 avril. L' AISG - Association des industriels du Sud Grésivaudan - a pour but de favoriser l'échange et le partage d'idées, d'expériences et de moyens entre chefs d'entreprise basés sur le territoire du Sud Grésivaudan. Une visite intéressante des différents services proposés par Passiflore (voir supra) et de son mode de fonctionnement.
Merci à Marc Bourguin pour son accueil.

Signature de la convention ORT "petites villes de demain"

L'Opération de revitalisation de territoire (ORT) est un outil mis à disposition des collectivités locales pour mettre en œuvre un projet de territoire dans les domaines urbain, économique et social, et pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes.

L'ORT facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement du tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire.

Il s'agit tout d'abord de définir un projet de territoire et son périmètre d'application. C'est chose faite depuis le Conseil municipal du 20 avril. S'ensuivra la signature de la convention ORT entre l'État, la CAPV, la commune de Tullins et le Département de l'Isère le 26 mai. La convention s'appliquera pendant une durée de 10 ans à compter de sa signature.

La signature de l'ORT confèrera des nouveaux droits juridiques et fiscaux visant à :

- renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville grâce à la mise en place d'une dispense d'autorisation d'exploitation commerciale et la possibilité de suspension au cas par cas de projets commerciaux périphériques ;
- favoriser la réhabilitation de l'habitat par l'accès prioritaire aux aides de l'Anah et l'éligibilité au Denormandie dans l'ancien ;
- faciliter les projets à travers des dispositifs expérimentaux comme le permis d'innover ou le permis d'aménager multi-site ;
- mieux maîtriser le foncier, notamment par le renforcement du droit de préemption urbain et du droit de préemption dans les locaux artisanaux.



Forum des jobs d'été du 12 avril

Les lycéens et d'étudiants sont venus nombreux (près d'une centaine) au Forum des jobs d'été organisé le 12 avril par la Ville de Tullins.

Ce forum, monté en partenariat avec les communes de Morette, Poliéna, St-Quentin-sur-Isère et Vourey, avait pour objectif de réunir dans un seul lieu les

recruteurs locaux proposant des postes aux jeunes du territoire.

Merci à : [Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan Unis-Cité Groupe Perraud](#), [Guintoli](#), [Domaine de Saint de Chépy](#), [Onet](#), [Fondation Partage et Vie](#), [Centre Hospitalier Michel Perrret de Tullins](#), [ADMR DU VOIRONNAIS](#), [Azaé Sassenage](#), [Triangle Interim](#), [ASSOCIATION ADPAH](#) qui ont reçu les candidats en mode non-stop toute l'après-midi.

Nos entreprises à l'honneur dans la presse

2 beaux articles parus dans la presse :

- L'un concernant la société SORI : [article paru dans les Affiches du 7 avril](#), intitulé "SORI est en pointe sur la robotisation" ;
- L'autre concerne Eur'Ohm : article paru le 14 avril dans le Dauphiné Libéré et intitulé "De la Chine à Tullins, l'entreprise Eur'Ohm relocalise sa production".

Bravo à elles !

Appel à candidatures mini-crèche

La Commune de Tullins organise une mise en concurrence sur son domaine public pour l'accueil d'un EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant) de 12 places.

Le dossier de candidature est à adresser jusqu'au mercredi 31 mai 2023 à 12h00 (délai de rigueur) par voie dématérialisée à l'adresse : contact@ville-tullins.fr avec la mention suivante : « Candidature EAJE Tullins »

Toutes les infos sur le site de la ville [cliquez ici](#)

Invitation événement économique du 27 avril

Les membres d'[Econex](#) vous invitent à assister à leur événement annuel le **Judi 27 avril**, au lycée Ferdinand Buisson à Voiron, dès 18h15.

Une conférence sera animée par Marine Simon, sur le thème "le nouveau sens du travail : conflit de générations ?", suivie d'une table ronde.

A 20h aura lieu la remise des Trophées des entrepreneurs de talent organisé en partenariat avec Rotary Club de Voiron et Ronalpia.

La soirée se clôturera par un buffet.

Pour vous inscrire, c'est [ICI](#)

Base de données des aides de l'Etat et des collectivités

Connaissez-vous la base de données <http://www.aides-entreprises.fr/> ?

Elle recense tous les dispositifs d'accompagnement et aides financières proposées par les pouvoirs publics aux entreprises et aux porteurs de projet pour leur création ou leur développement.

La recherche se fait par projet, par territoire (région, département ou commune) ou par organisme financeur. Elle donne des informations sur les objectifs des aides, leurs bénéficiaires, les montants, les conditions d'attribution...

Certification obligatoire des logiciels de caisse

Tout professionnel assujéti à la TVA, qui enregistre les paiements de ses clients, doit utiliser un système de caisse sécurisé et certifié. C'est à vous d'effectuer la demande de certificat de conformité auprès de votre fournisseur.

Pour savoir si vous êtes-vous concerné par cette obligation, [cliquez ici](#)

Ça bouge à Tullins :

- **Tô Kiên Sài Gòn** : spécialités vietnamiennes à emporter, 18 bis rue Général de Gaulle.
- **3 avocates** (Sandrine Poncet, Lucile Garnier, Noémie Berthier) nouvellement installées rue Jules Cazeneuve
- Transfert de l'activité de **trois orthophonistes** - Marie Daumet, Gaëlle Waringhem et Marion Dormagen au 52 rue Général de Gaulle (en lieu et

place du Floréal, rue Pierre Mendès France).

Besoin d'échanger avec nous ?

Service économie :

04 76 07 40 03

conomie@ville-tullins.fr

Nous vous recontacterons dans les meilleurs délais.

Si vous avez des suggestions ou des idées pour améliorer cette Newsletter, n'hésitez-pas à nous en faire part.

Site [web de la commune](#) : une page dédiée à nos acteurs économiques.

Retrouvez les précédents numéros de

La news.eco [ICI](#)

Agenda

- Réunion mécénat le 26 avril, à 18h30, à la Maison de projets, 41 rue Gal de Gaulle, Tullins
- Soirée Econex du 27/04 à 18h15, au lycée Ferdinand Buisson à Voiron
- Rencontre éco du 4 mai à 18h30
- Workshop "tourisme d'affaire, événementiel et séminaires", jeudi 4 mai de 10h30 à 19h en non-stop, Domaine St Jean de Chépy
- Marché de créateurs le 13 mai, place Dr Valois à Tullins

Mairie de Tullins
Service Economie
Clos des Chartreux
38210 Tullins
04 76 07 40 03
conomie@ville-tullins.fr



Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'opposition, d'un droit d'accès et de rectification sur les informations vous concernant que vous pouvez exercer en contactant :

contact@ville-tullins.fr

[Se désinscrire](#)



© 2023 Ville de Tullins